

NOTICE TECHNIQUE

**ÉCHELLE
POUR ACCÈS
"FOND DE
FOUILLE"**

NMU 60 - V02 - 05/2025



F091100015

F091100020

F091100025



FORTAL[®]
www.fortal.fr

 Made in France

1. GÉNÉRALITÉS

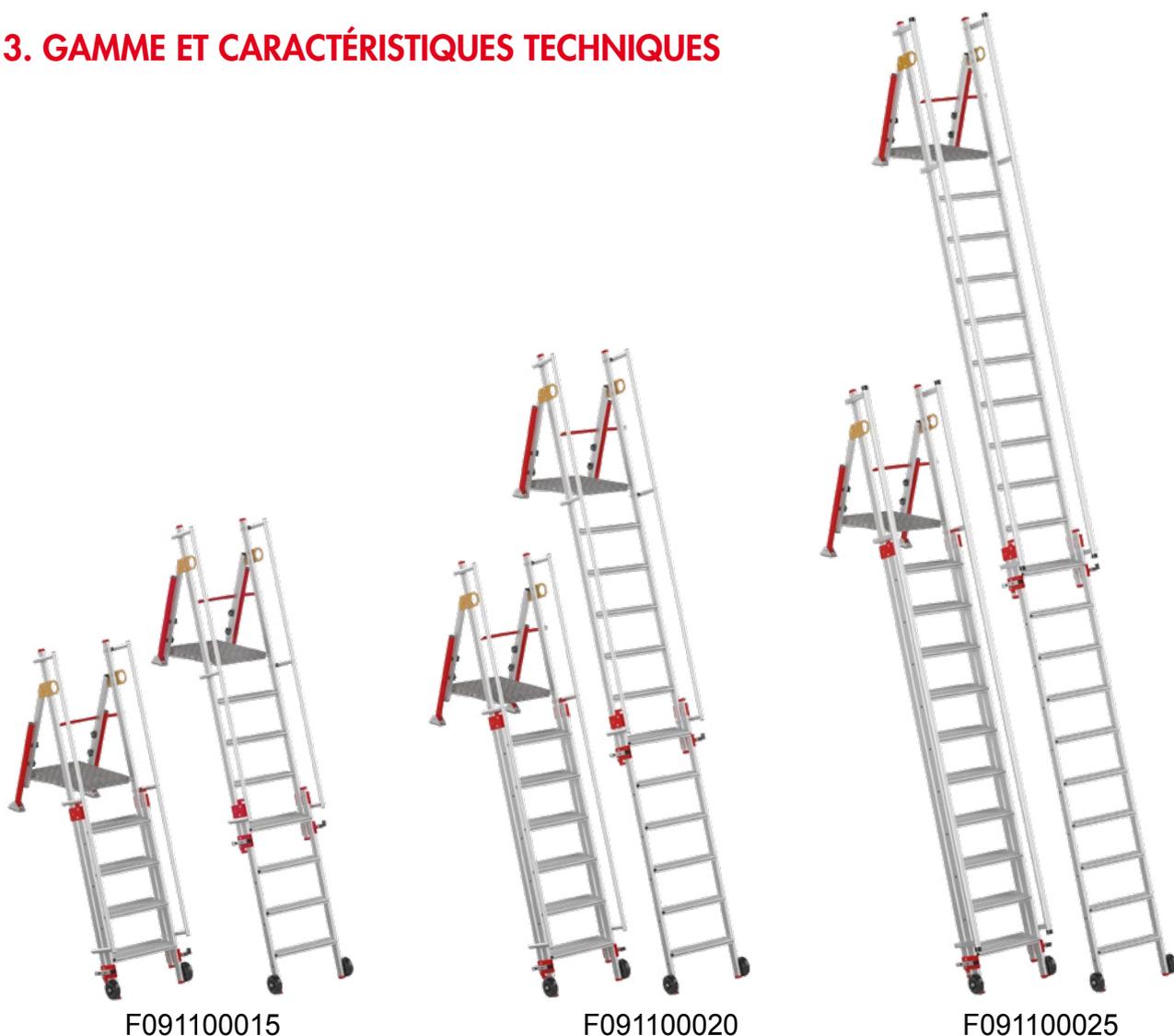
Cette échelle est spécialement développée pour les opérateurs des travaux publics et de l'hydraulique pour un accès en toute sécurité dans les fosses et tranchées sans dispositif de blindage.

- Adaptation de la hauteur par système ergonomique
- Main courante des 2 côtés
- Dimensions plateforme de travail 520 x 400
- Mise en place par 1 seul opérateur
- Pliable pour rangement et transport facilités
- Anneaux de grutage

2. RÉGLEMENTATION

Conforme au décret n° 96-333 du 10 avril 1996

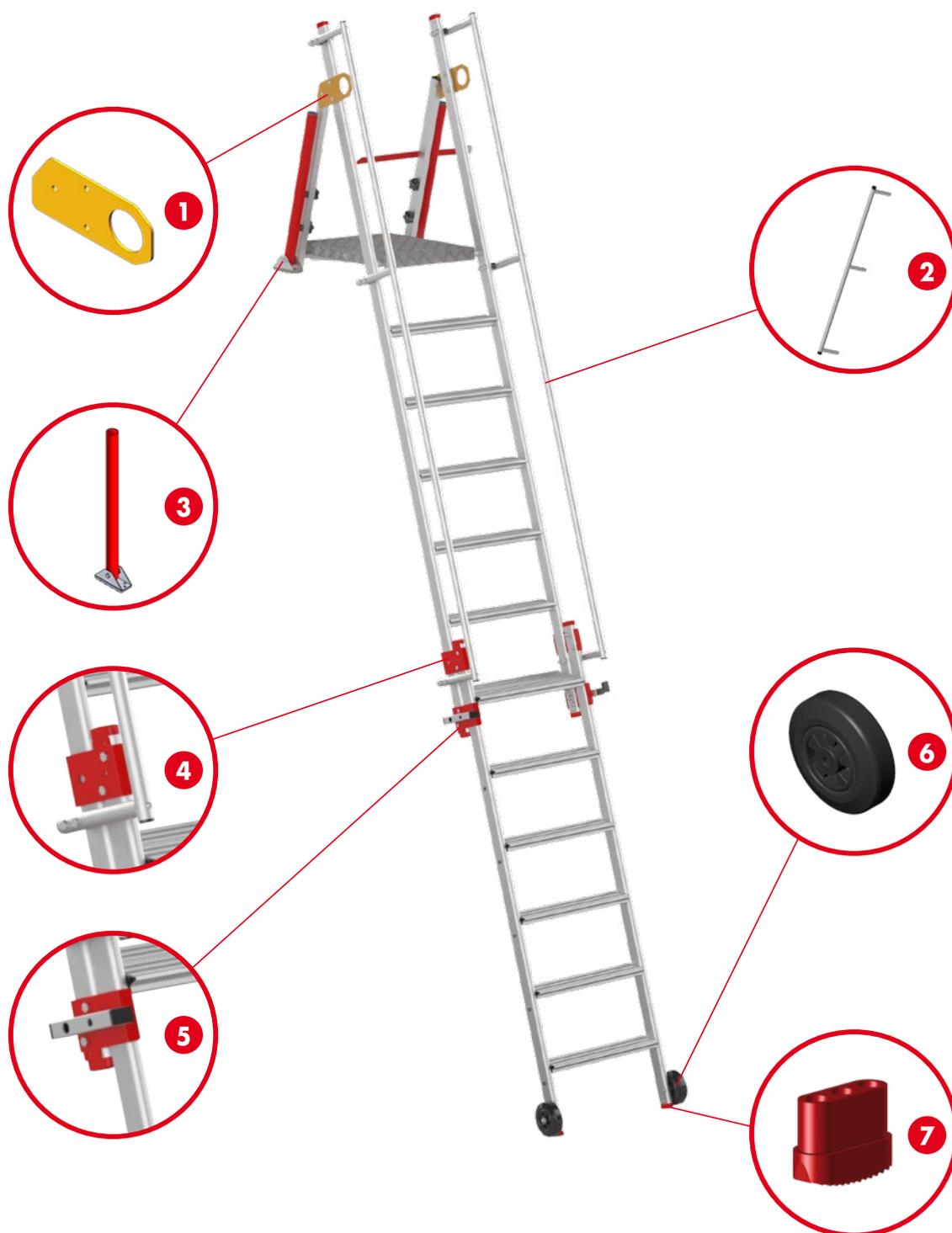
3. GAMME ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Référence	Nombre de marches	Hauteur d'accès, mm	Poids kg
F091100015	5 à 8	De 1000 à 1900	21,30
F091100020	7 à 12	De 1500 à 2900	24,90
F091100025	11 à 20	De 2500 à 5000	35,30

4. NOMENCLATURE

Repère	Désignation
1	Anneau de grutage
2	Main courante
3	Pied réglable
4	Kit guidage haut sans verrouillage
5	Kit guidage bas avec verrouillage et poignée
6	Roue Ø 125 + visserie
7	Patin rouge 58 x 23



5. RECOMMANDATIONS

Charge d'exploitation : 1 personne - 150 kg

Avant chaque utilisation de l'échelle, vérifier par un contrôle visuel les éléments suivants :

- Le bon état général de l'échelle et de ses accessoires
- L'usure ou le manque de patins
- La présence éventuelle de déformations des éléments
- L'état des soudures
- En cas de remplacement de certains éléments, utiliser uniquement des composants d'origine FORTAL

Conseils pour une utilisation optimale :

- Les surfaces d'utilisation doivent être planes et non glissantes
- La montée et la descente sur la plateforme doivent toujours se faire de face
- Utilisation de chaussures adaptées offrant des appuis sûrs
- Ne jamais monter sur la rampe

Entretien :

Nettoyer régulièrement avec un chiffon les parties coulissantes pour éviter d'endommager le système de guidage.

6. GARANTIE

FORTAL garantit ses fabrications (sauf clauses particulières acceptées entre le client et FORTAL) pendant une durée de 2 ans à partir de la date de livraison (date figurant sur le bulletin de livraison) contre tous vices de fabrication à l'exclusion de :

- La main-d'œuvre et des frais de déplacement
- De l'usure consécutive à un manque d'entretien, de chocs
- D'une utilisation dans les conditions inappropriées et non conformes à celles définies par la présente notice technique ou d'un montage non conforme à la notice de montage utilisateur

Toute autre indemnité est formellement exclue de la garantie, notamment les pertes d'exploitation, les dégâts occasionnés, les préjudices de toute nature consécutifs à l'utilisation de nos fabrications.

La modification, la réparation ou le remplacement de pièces pendant la durée de la garantie ne peut en prolonger le délai.

Si nos fabrications sont modifiées en dehors de notre site de production sans accord préalable écrit de notre part, la responsabilité de FORTAL ne saurait être engagée.